



Présentation 3e

Cité scolaire

Georges Clemenceau

Rentrée scolaire 2024



1927

Cité scolaire

Collège (bilingue, SEGPA)

Lycée général et technologique

Lycée professionnel (CAP EPC / CAP IMTB)

Post-bac (classe préparatoire aux écoles d'arts)

Internat pour lycéens et étudiants



Cité scolaire Georges Clemenceau
Sartène

<http://web.ac-corse.fr/citescosartene/>



Spécialités 1ÈRE et TLE GÉNÉ : MAT, PHYS, SVT, SES, HGGSP, HLP, LLCE AGL, LLCE COR, APLA



Options : MUS, APLA, LAT, COR3

Spécialités 1ère et Tle GÉNÉ

MAT : mathématiques

PHYS : physique chimie

SVT : sciences de la vie et de la terre

SES : sciences économiques et sociales

HGGSP : hist. Géo., géopolitique et sciences

politiques

HLP : humanité, littérature et philosophie

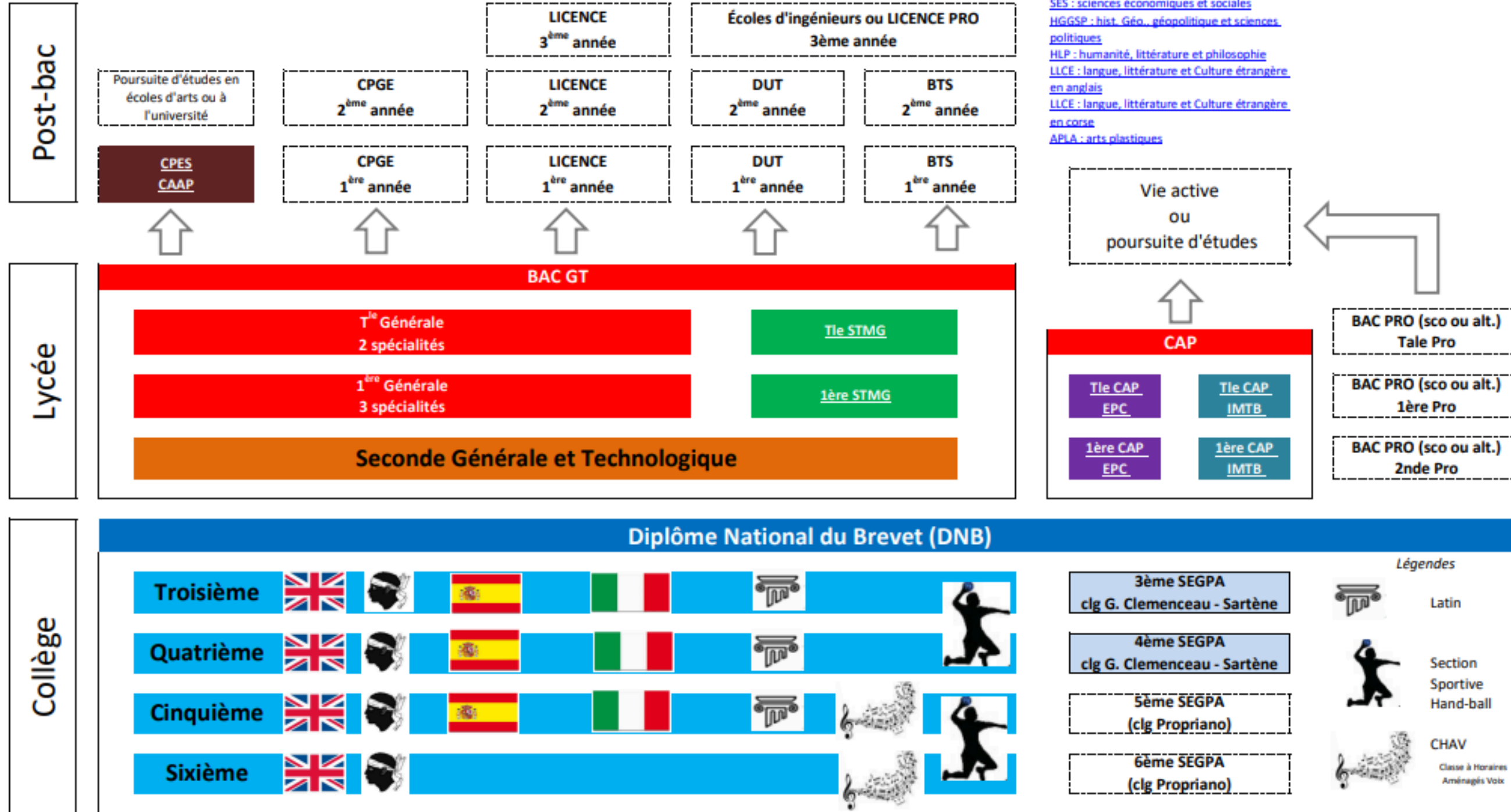
LLCE : langue, littérature et Culture étrangère

en anglais

LLCE : langue, littérature et Culture étrangère

en corse

APLA : arts plastiques



Organigramme

Agent comptable

Mme ANDRÉ-LASSALLE

Gestionnaire

Mme OUESLATI

Secrétaire

intendance

Mme LEANDRI

Proviseur

M. SIDIN-BENEDETTI

Proviseur adjoint

M. NICOLAI

CPE

Mme Luciani

Mme Massoni

Mme Pasquini

Assistants d'éducation (AED)

Agent d'accueil

M. FORTINI

Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE)

Enseignants

Par discipline

Professeur principal (PP)
Professeur documentaliste
(CDI)

Infirmière

Mme PLACENTI

Assistante sociale

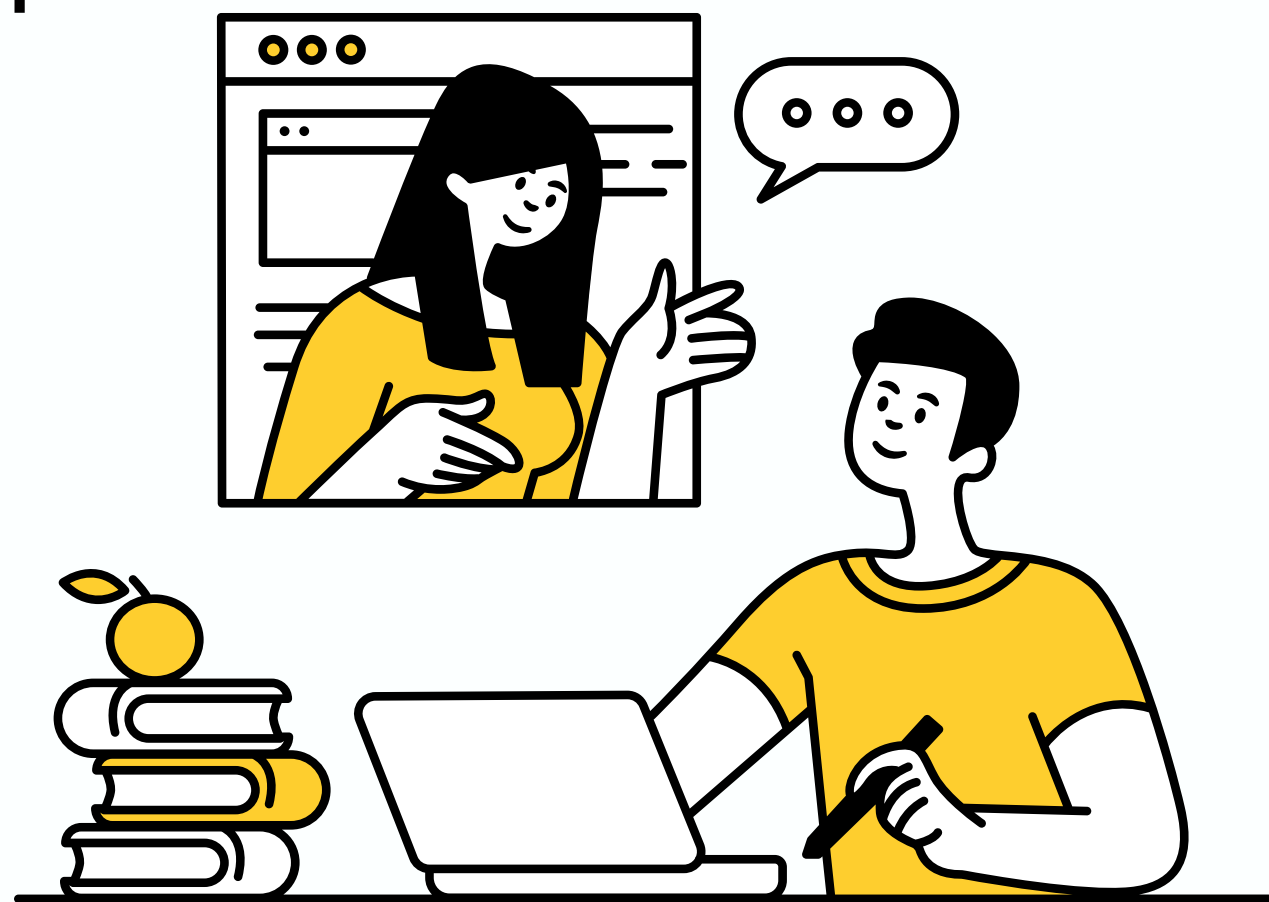
Mme BARTOLI

Psychologue de l'éducation nationale (PsyEN)

Mme SCHNUBEL



Organisation de la journée

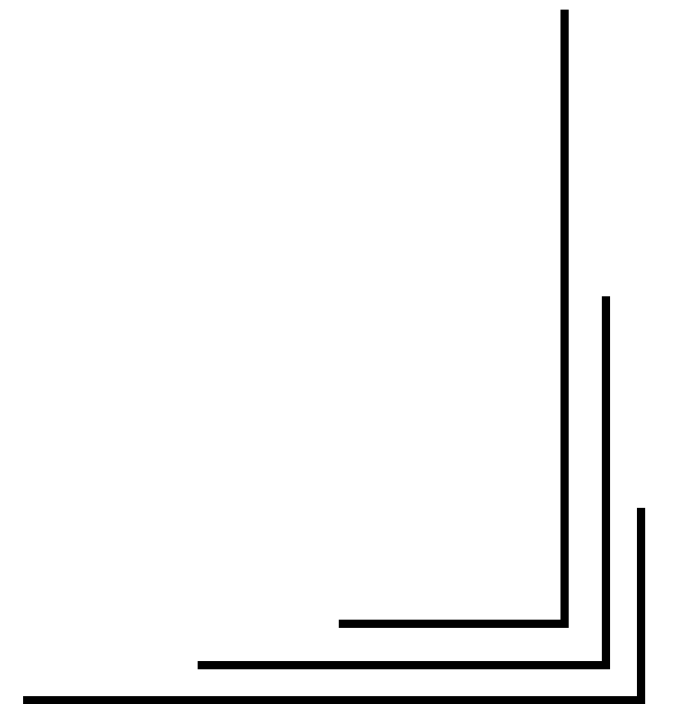


- > Ouverture établissement à 07h30
- > Début des cours à 08h00
- > Fin de journée à 17h25

- > Récréations à 09h50 et 15h20
- > Demi-pension de 11h55 à 13h25

Journée de l'élève

- > Arrivée dans l'établissement
- > Circulation dans l'établissement et récréations
- > Prise en charge vie scolaire
- > Centre de documentation et d'information (CDI)
- > Absence enseignants
- > Remplacement de courte durée (RCD)
- > SOS
- > Devoirs faits



Exemples :

- Absence de professeur ou modifications d'emploi du temps
- Informations diverses: sorties scolaires, interventions, remise des factures de cantine...
- Billets roses pour régulariser les ABSENCES
- Billets bleus pour régulariser les RETARDS en début de journée
- Billets verts pour les AUTORISATIONS EXCEPTIONNELLES DE SORTIE
- Tableau « travail et discipline »
- Tableau des heures de retenues
- Emploi du temps et régime d'autorisation de sortie



Carnet de liaison



Un outil indispensable que chaque élève doit avoir dans son sac tous les jours

Il permet une communication constante entre le collège et la famille

Il devra donc être consulté et signé par les parents aussi souvent que nécessaire

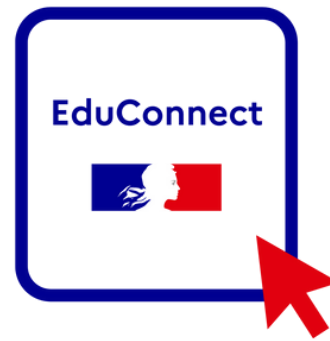
Outils numériques



Application mobile
NEO Pocket



NEO
Nouvel ENT



EduConnect

- NEO > Nouvel ENT
(Espace numérique de travail)
- Connexion EduConnect
(tutoriels sur le site de l'établissement)
- Connexion Pronote
- À consulter quotidiennement

Lien ENT



<https://ent.leia.corsica>

Lien Educonnect



<https://educonnect.education.gouv.fr>

Lien site établissement



<http://web.ac-corse.fr/citescosartene/>



Informations complémentaires

- > Chorale
- > CHAV
- > Conseil de la vie collégienne
- > Association sportive
- > Cantine
- > Représentants des élèves/parents
(éco-délégué, délégué de classe...)



VIE SCOLAIRE
vsclenceau@ac-corse.fr

TÉLÉPHONE
04 95 77 06 33

SECRÉTARIAT
ce.6200043c@ac-corse.fr

INTENDANCE
ce.i6200043c@ac-corse.fr

Exigences au collège

Vivre ensemble *Obligations scolaires*

Travail

en classe
et à la maison



Assiduité

à l'ensemble
des cours
dispensés



Respect

des personnes
et des biens



Enseignants *et* *Personnels*

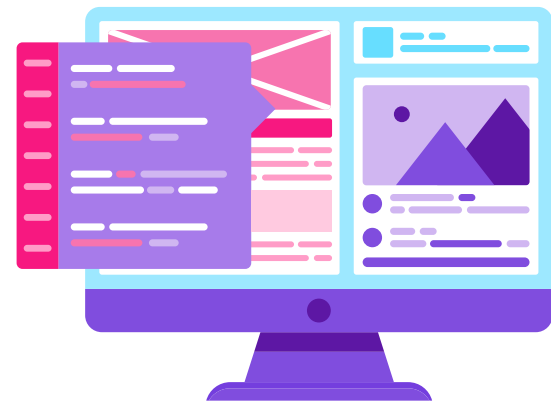
- > Disponibles
- > À l'écoute
- > Vigilants
- > Bienveillants



Avec les enfants
et les responsables légaux

Inscriptions et informations

Directement sur le site de
l'établissement



<http://web.ac-corse.fr/citescosartene/>



Téléphone

- > Interdit d'utilisation pendant les cours (déplacements compris)
- > Les collégiens sont autorisés à l'utiliser uniquement après avoir obtenu l'accord d'un adulte

Quelques chiffres...

- > La moitié des collégiens et lycéens présente un trouble du sommeil : 18% sont insomniaques, 40% sont en restriction de sommeil
 - > Les activités avant le coucher tournent principalement autour des écrans : 62 % des adolescents
- > Plus d'un adolescent sur quatre a une activité sur écran en cours de nuit

Organisation année 3e



CALENDRIER DE LA CAMPAGNE D'AFFECTION 2024

Les opérations d'affectation au lycée après la classe de 3e se déroulent de la façon suivante :

- le **vendredi 5 avril 2024** : ouverture de la consultation des offres de formation pour la rentrée 2024 dans le service en ligne affectation ;
- du **lundi 6 mai** au **lundi 27 mai 2024** : saisie des vœux d'affectation par les familles ;
- **à compter du vendredi 31 mai 2024** : arrêt des évaluations et enregistrement dans le livret scolaire unique (LSU) ;
- **à partir du lundi 3 juin 2024** : tenue des conseils de classe ;
- le **mercredi 26 juin 2024** : publication des résultats de l'affectation et début des inscriptions en lycée.

L'organisation d'un **deuxième tour d'affectation** a lieu au plus tard le **8 juillet 2024**.

Si cela est nécessaire, les recteurs procèdent à un **troisième tour d'affectation** avant le **19 juillet 2024**, les résultats seront communiqués aux élèves au plus tard le 24 juillet 2024.

À la rentrée scolaire, l'organisation d'un **dernier tour d'affectation** est proposée le **jeudi 5 septembre 2024**. Les résultats de ce tour seront communiqués avant la fin de la première semaine de la rentrée scolaire.



L'ORIENTATION & L'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT



En 3^e, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET

1 LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



Informez-vous précisément sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6^e dans le **parcours Avenir**.

Prenez part à un **entretien individuel d'orientation** qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.

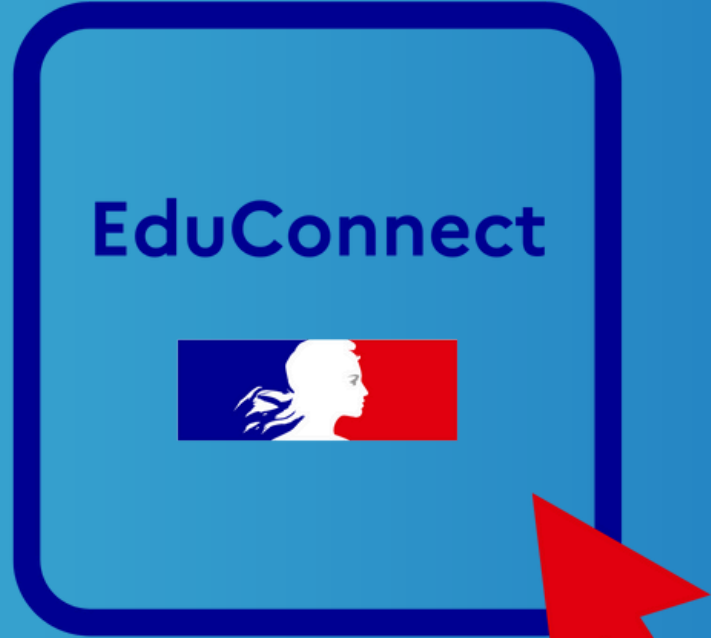
2 LE TEMPS DU DIALOGUE



Connectez-vous au **téléservice Orientation** ou renseignez la **fiche de dialogue** remise par le collège pour exprimer vos intentions provisoires d'orientation : 2nde générale et technologique, 2nde professionnelle, première année de CAP.



2^e conseil de classe qui formule des propositions provisoires d'orientation.



Affelnet Lycée

3 LE TEMPS DU CHOIX



Indiquez vos **choix définitifs** d'orientation par le téléservice Orientation ou la fiche de dialogue. En parallèle, **précisez vos choix de formations et d'établissements** en vous connectant au téléservice Affectation après la 3^e ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.



3^e conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.



Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le téléservice Affectation ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**



L'affectation au lycée dans votre académie

Les demandes d'affectation de chaque élève sont recueillies dans l'**application nationale Affelnet-lycée**, outil d'aide à l'affectation.

Le recteur prend en compte

- les vœux de la famille
- le secteur géographique

Il peut aussi prendre en compte

- les résultats scolaires
- l'avis des chefs d'établissements d'origine et d'accueil

Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.





**Bona rientrata
à tutte è à tutti**